

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DES BOUCHES DU RHÔNE  
ARRONDISSEMENT D'AIX-EN-PROVENCE

COMMUNE DE GARDANNE

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

NOMBRE DE  
MEMBRES  
EN EXERCICE : 35

**L'an deux mille vingt trois, le vingt et un mars à 18H30.**

NOMBRE DE  
MEMBRES  
PRÉSENTS : 30

Le Conseil municipal de la commune de GARDANNE s'est réuni en l'Hôtel de Ville, salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Hervé GRANIER Maire,

**Etaient présents :**

NOMBRE DE  
SUFFRAGES  
EXPRIMÉS : 35

Mesdames et Messieurs

Hervé GRANIER Maire, Antonio MUJICA Adjoint, Sandrine ZUNINO Adjointe, Alain GIUSTI Adjoint, Arnaud MAZILLE Adjoint, Pascal NALIN Adjoint, Valérie SANNA Adjointe, Jean-François GARCIA Adjoint, Noura ARAB Adjointe, Magali SCHELLES Adjointe, Danielle CHABAUD Conseillère, Gérard GIORDANO Conseiller, Kuidier DIF Conseiller, Michel MARASTONI Conseiller, Corinne D'ONORIO DI MEO Conseillère, Claude DUPIN Conseiller, Valérie FERRARINI Conseillère, Kamel BELARBI Conseiller, Sylvia POLLET Conseillère, Claire CAMPODONICO Conseillère, Claude JORDA Conseiller, Samia GAMECHE Conseillère, Pamela PONSART Conseillère, Jimmy BESSAIH Conseiller, Jean-Marc LA PIANA Conseiller, Marie-Christine RICHARD Conseillère, Guy PORCEDO Conseiller, Patricia SPREA Conseillère, Bruno PRIOURET Conseiller, Kafia BENSADI Conseillère

DATE DE LA  
CONVOCATION :  
15/03/2023

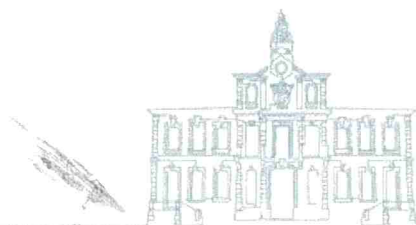
DELIBERATION  
DEL\_2023\_030

**Procurations étaient données à :**

Jean-François GARCIA Adjoint par Fouzia BOUKERCHE Adjointe  
Noura ARAB Adjointe par Sophie CUCCHI-GILAS Conseillère  
Arnaud MAZILLE Adjoint par Vincent BOUTEILLE Conseiller  
Claude JORDA Conseiller par Johanne GUIDINI-SOUCHE Conseillère  
Patricia SPREA Conseillère par Laurent DESHAIES Conseiller

**Secrétaire de Séance :** MAZILLE Arnaud Adjoint

**OBJET : TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR DES TRAVAUX STRUCTURELS ET D'ISOLATION ÉNERGÉTIQUE, PRÉALABLES À L'INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES SUR DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX**



**Commune de Gardanne**

**Conseil Municipal du 21 mars 2023**

**Délibération DEL\_2023\_030**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 2122-21 et L. 2122-22,

Dans le cadre de sa stratégie de transition énergétique, la commune de Gardanne, souhaite d'une part réduire sa consommation d'énergie et d'autre part augmenter sa production d'énergie renouvelable. C'est dans ce contexte que la commune a décidé d'installer des panneaux photovoltaïques sur la majeure partie des toitures des bâtiments publics.

Au préalable, des travaux de préparation sont nécessaires selon les diagnostics réalisés. L'objectif du projet est donc de réaliser des travaux sur le bâtiment de la Halle Léo Ferré et du gymnase Cosec permettant de valoriser le patrimoine, de les isoler et étanchéifier selon des critères stricts puis de les rendre aptes à recevoir des installations photovoltaïques.

Pour ces travaux, la commune de Gardanne souhaite solliciter les dispositifs de subvention de l'État dans le cadre du Fonds Vert, et de la Région Sud dans le cadre du Plan Solaire.

Le dispositif Fonds Vert exige de délibérer sur la demande de subvention.

Le montant global de l'opération est de 1 336 600 € HT.

Où l'exposé des motifs rapporté par Monsieur Antonio MUJICA  
Après en avoir délibéré,

### **LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE**

#### **Article 1er :**

De solliciter une subvention auprès de l'État dans le cadre du Fonds Vert, et de la Région Sud dans le cadre du Plan Solaire.

Commune de Gardanne

Conseil Municipal du 21 mars 2023

Délibération DEL\_2023\_030

**Article 2 :** D'approuver le plan de financement de l'opération comme suit :

Financier	Dispositif	Pourcentage	Montant HT
ETAT	FONDS VERT	62 %	829 280 €
REGION SUD	PLAN SOLAIRE	18 %	240 000 €
Ville de Gardanne	Autofinancement	20 %	267 320 €
TOTAL		100 %	1 336 600 €

**ADOPTÉE** à l'unanimité des suffrages exprimés

Fait à Gardanne, le 23 mars 2023

Le Maire



**Hervé GRANIER**

Transmis en sous-préfecture  
et affiché le : **27 MARS 2023**